

MAIRIE DE  
**68116 GUEWENHEIM**  
20 rue St Maurice  
Tél : 03 89 82 50 67  
Fax : 03 89 82 59 61  
E-mail : [mairie@guwenheim.fr](mailto:mairie@guwenheim.fr)  
Site Internet : [www.guwenheim.fr](http://www.guwenheim.fr)



## Horaires d'ouverture

	Mairie	Agence Postale
<b>Lundi</b>	08h30 – 12h00	08h15 – 11h45
<b>Mardi</b>	fermé	08h15 – 11h45
<b>Mercredi</b>	16h00 – 18h00	14h15 – 15h45
<b>Jeudi</b>	08h30 – 12h00	08h15 – 11h45
<b>Vendredi</b>	08h30 – 12h00	08h15 – 11h45

DISPONIBLE SUR  
Google Play



Retrouvez toutes les informations de la commune sur l'application « intramuros ».

# INFOS MARS 2023



## MARCHÉ MENSUEL

Le prochain marché se tiendra le **jeudi 2 mars** de **17h00 à 20h00** sur le plateau, à l'arrière de la Maison Polyvalente. Vente de produits frais, en direct des producteurs. Sur place, vente de tartes flambées.

## OUVERTURE DES SERVICES PUBLICS

L'Agence Postale Communale sera ouverte les :  
**samedis 4 et 25 mars 2023 de 8h00 à 11h30**

La Mairie sera ouverte les :  
**samedis 4 et 25 mars 2023 de 8h00 à 12h00**

## BRANCHAGES

Le dépôt de branchages et déchets verts situé sur l'ancien terrain de football, rue de Thann, sera ouvert :

**vendredi 3 mars 2023 de 13h30 à 17h00 / samedi 4 mars 2023 de 8h30 à 11h45**  
**vendredi 24 mars 2023 de 13h30 à 17h00 / samedi 25 mars 2023 de 8h30 à 11h45**

## SMICTOM – MISE À DISPOSITION DE COMPOST

Une opération de mise à disposition de compost aura lieu à **l'ancienne déchèterie d'Etueffont, le vendredi 10 mars de 9h00 à 12h00.**

Cette opération est entièrement gratuite et réservée aux habitants du SMICTOM.

Le compost sera en libre-service, il suffira de prévoir un contenant adapté pour repartir avec son compost (maximum 50 litres/personne) ainsi qu'une pelle.

Pour information, une distribution aura également lieu le lendemain à la déchèterie de Champagny et le 15 mai à Masevaux.

Renseignements : SMICTOM de la Zone Sous-Vosgienne  
40 b avenue Jean Moulin - 90110 Rougemont-le-Château - ☎ 03 84 54 33 14



## MATINÉES RÉCRÉATIVES SUR LE THÈME 'L'ENFANT AUTOUR DU JEU'

Les Assistantes Maternelles de Guewenheim, en partenariat avec le Relais des Assistantes Maternelles/Parents de Créaliance, organisent les matinées récréatives « **Autour du Jeu** » **vendredi 17 mars 2023 de 9h15 à 11h15** à la Maison Polyvalente de Guewenheim. Inscription non obligatoire.

---

## CHANGEMENT D'HEURE

Le **dimanche 26 mars 2023**, retour à l'heure d'été, on avance d'une heure !  
(à 2h00 du matin, il sera 3h00)



---

## ARRÊTE RÈGLEMENTANT LES BRUITS DE VOISINAGE

L'utilisation des tronçonneuses, des tondeuses à gazon ou autres engins motorisés de jardinage et d'entretien des espaces verts ou naturels, ainsi que les engins d'exploitation forestière, dans les propriétés, leurs dépendances ou à proximité des habitations est autorisée :



**En semaine : de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à la tombée de la nuit et au plus tard à 19h00**

**Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30**

**Les travaux sont INTERDITS LES DIMANCHES ET JOURS FERIES**

---

## BIBLIOTHÈQUE EN LIBRE SERVICE

Suite à des agissements malveillants, la boîte à livres a été détériorée et n'est plus opérationnelle pour le moment. Les livres n'étant plus protégés, merci de ne plus remplir les étagères.

---

## BIBLIOTHÈQUE D'ALSACE

Suite à l'arrêt du passage du bibliobus, un nouveau service dédié à la lecture est proposé par la Collectivité Européenne d'Alsace à la Communauté de Communes depuis la rentrée. En partenariat avec la Bibliothèque d'Alsace, il est possible de louer des livres, des BD, des DVD ... gratuitement sur simple inscription.

Un espace est également aménagé au siège de la Communauté de Communes afin de retirer des ouvrages disponibles sur place.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur [www.bibliothèque.alsace.eu](http://www.bibliothèque.alsace.eu)

---

## LA FIBRE

La fibre optique est récemment arrivée dans notre Commune.

Nous vous rappelons que pour son installation, vous avez le choix de votre opérateur (aucun opérateur n'a d'exclusivité).

Pour toutes vos questions liées à l'infrastructure fibre : <https://xpfibre.com/faq.html>

Pour toute autre question : <https://www.cc-vallee-doller.fr/la-fibre-optique/> ou ☎ CCVDS : 03 89 38 81 75

---

## CAMÉRAS DE VIDÉOSURVEILLANCE

Suite à de récents signalements, nous tenons à vous rappeler que même pour surveiller sa propriété, **il est strictement interdit de filmer la voie publique** comme le stipule la *loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004, puis par la loi du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles et réécrite par l'ordonnance n°2018-1125 du 12 décembre 2018 applicable au 1<sup>er</sup> juin 2019.*

Merci de régler vos caméras en conséquence.

---